

CONDATO

La revue Municipale
de Condat sur Vézère



Juillet 2021

www.condat-sur-vezere.fr

INFORMATIONS DIVERSES

JOURNAL DE LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE SARLAT-LA-CANÉDA

NUISANCES DE VOISINAGE: CE QUI EST AUTORISÉ



Les beaux jours étant enfin de retour, un petit rappel des nuisances qui sont autorisées (et de celles qui ne le sont pas) s'impose. Conformément à l'arrêté préfectoral n°24-2016-06-02-005 du 2 juin 2016:

-Les occupants de locaux d'habitation (ou de leurs dépendances) doivent prendre toutes les précautions et dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux;

-Les propriétaires ou utilisateurs de piscines individuelles sont tenus de prendre toutes mesures afin que ni les installations ni le comportement des utilisateurs ne gênent le voisinage;

-Les travaux de rénovations/bricolage/jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc...) ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 pour les jours ouvrables, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 pour le samedi, de 10h00 à 12h00 pour le dimanche et les jours fériés;

-Ces mêmes travaux, réalisés cette fois par une entreprise (publique ou privée, en intérieur ou en extérieur, sur le domaine public ou privé), ne peuvent être effectués que de

Contre les cambriolages,
les vols sans réflexes!



**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**

Opération tranquillité vacances

Des cambriolages ont lieu régulièrement tout au long de l'année, partout en France. Néanmoins, leur nombre augmente pendant l'été, période propice aux absences prolongées.

Pour éviter que votre domicile ne soit cambriolé lorsque vous partez en vacances, vous pouvez vous inscrire à l'opération «tranquillité vacances». Il s'agit simplement de prévenir la gendarmerie de votre départ. Ainsi, pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader les individus mal intentionnés et de vérifier l'absence d'effraction.

Pour vous inscrire à l'opération «tranquillité vacances», remplissez le formulaire sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

7h00 à 20h00 en semaine, de 8h00 à 19h00 le samedi, et sont interdits le dimanche et les jours fériés;

-Les propriétaires d'animaux (ou ceux qui en ont la garde) sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage;

-le brûlage de déchets verts est interdit du 1er mars au 30 septembre, y compris avec un incinérateur de jardin (arrêté préfectoral n°24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017). Il faudra alors soit les composter, soit les déposer à la déchèterie.



UN ESCROC EXERÇAIT ILLÉGALEMENT LA PROFESSION D'EXPERT-COMPTABLE

Suite à un redressement fiscal de 126 000 euros, le gérant d'une entreprise a commencé à avoir des doutes sur les compétences de l'expert-comptable qui avait dressé le bilan. Il a donc décidé de déposer plainte.

Au terme d'une enquête minutieuse de plus d'un an, la brigade de recherches de Sarlat a découvert que, non seulement "l'expert" n'était pas inscrit à l'ordre des experts-comptables et n'avait aucun diplôme requis pour exercer cette profession, mais encore qu'il pratiquait illégalement cette activité depuis quatre ans! Durant cette période, il a vérifié et dressé le bilan de treize entreprises, entraînant pour chacune d'elles de graves préjudices.

Comme si tout cela n'était pas suffisant, le mis en cause facturait ses services au nom d'une société liquidée. Enfin, il était déjà connu des services de

gendarmerie: la cour d'appel de Bordeaux lui avait en effet interdit, de façon définitive, d'exercer une profession commerciale ou industrielle, et de diriger, administrer, gérer ou contrôler une entreprise.

Dans le cadre de l'enquête, et sur requête de Mme le procureur de la République de Bergerac, une ordonnance de saisie pénale immobilière a été prise. Ainsi, dans l'attente du jugement, un bien immobilier d'une valeur de 275 000 euros est sous main de justice.

Le jugement définitif de cette affaire aura lieu au mois de septembre.



UN SARLADAIS CONDAMNÉ À UN AN DE PRISON POUR AVOIR POIGNARDÉ SON FRÈRE

Le 1er juin 2021, un sarladais fête ses 35 ans. Fortement alcoolisé, il poignarde son frère au thorax lors de ce qui semble être une dispute avec ce dernier. Il sera interpellé le lendemain, avec 2,06g d'alcool dans le sang.

Il s'avérera que le coup de couteau porté à son frère avait ouvert une plaie de 3 cm de large pour 5 cm de profondeur, 3 cm sous la clavicule gauche, entraînant une incapacité totale de travail (ITT) de 5 jours.

L'individu, déjà connu de la justice pour pas moins de 10 condamnations, est passé en comparution immédiate le 7 juin, et a été condamné à trois ans de prison, dont deux avec sursis, ainsi qu'à une obligation de soigner son addiction à l'alcool.



Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

4 NOUVELLES AIDES DÉPARTEMENTALES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

POUR QUI ?



- **propriétaires occupants modestes et très modestes**, sous plafond de ressources de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)
- **propriétaires bailleurs** louant leur logement.

QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS ?



- pour les propriétaires occupants : les mises aux normes d'**assainissement individuel**, les mises en conformité des **installations électriques**, les réfections de **toitures et/ou ravalements de façades**
- pour les propriétaires bailleurs : les travaux de **sortie de non décence du logement**.

INFORMATIONS ET CONDITIONS DE L'AIDE

- sur le site de l'**observatoire départemental de l'habitat** www.habitat.dordogne.fr
- auprès du **service habitat** du Conseil départemental de la Dordogne au 05 53 45 45 80

VEILLE SANITAIRE CONTRE LES RISQUES DE CANICULE

La période de veille saisonnière du plan départemental de gestion de canicule s'est ouverte le premier juin et se terminera au 15 septembre 2021.

Les personnes isolées en situation de vulnérabilité sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie afin que la municipalité puisse leur porter assistance en cas de canicule.

En tant que famille éloignée, voisins, amis bienveillants, vous êtes également encouragés à nous signaler toutes personnes que vous jugeriez en situation vulnérable.

Un registre sera tenu en Mairie, l'objectif étant de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.



Tél Mairie : 05.53.51.26.61

TRAVAUX

Par ailleurs, profitant des espaces acquis par la commune, il a été décidé de transférer la prise en charge et la dépose des transports scolaires sur cet axe. A cet effet des quais sécurisés et des arrêts protégés, hors chaussée, pour les bus sont prévus. De plus, une aire de stationnement agrémentée d'espaces verts sera installée pour les parents venant chercher ou déposer leurs enfants.

Pour revenir à l'aspect sécurité et limitation des vitesses, un plateau rehaussé sera installé sur la RD62 sur l'emprise du carrefour permettant un net ralentissement aux abords de la salle des fêtes et de la place des écoles. A l'autre extrémité du projet, le carrefour avec la rue des Consuls sera aménagé. Un stop sera posé Rue des Rouchoux dans le sens descendant et l'accès à la rue des Consuls sera interdit, également dans le sens descendant. Elle restera cependant accessible dans les deux sens pour les riverains jusqu'au niveau du N° 18.

Enfin, tous les réseaux d'eau concernés par le projet feront l'objet d'une révision ou d'une réfection, si nécessaire.

Le coût global de cet aménagement indispensable, y compris les acquisitions foncières nécessaires, avoisinera les 500 000 euros.

Concernant le projet de Parc photovoltaïque

Comme vous en êtes régulièrement informés, ce projet suit le cours normal des autorisations administratives avant le commencement des travaux. Actuellement, il s'agit de la phase de concertation pour la mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) avec la nature du projet.

Suivront ensuite deux enquêtes publiques. Une sur la modification du PLUi et l'autre sur le projet photovoltaïque. Ces enquêtes pourront être menées simultanément.

Vous pouvez retrouver tous ces éléments, en Mairie pour la version classique, ou sur le site de la commune pour la version numérique (www.condat-sur-vezere.fr/information-parc-photovoltaique).

Concernant la restauration du site de la Commanderie

Enfin, Mme la sous-préfète a souhaité, après un exposé détaillé par vidéo projection à la salle des fêtes, se rendre sur le site de la Commanderie pour apprécier l'importance de ce projet au regard, dans un premier temps, de la sauvegarde d'un patrimoine exceptionnel et ensuite des perspectives de développement culturel, économique et social du site. Très enthousiasmée par les arguments présentés par le Conseil



municipal, elle a affirmé vouloir suivre la bonne progression de ce projet et y apporter son soutien financier sur les prochains crédits en 2022. Confirmant cette promesse, elle l'a même anticipée, quelques jours plus tard, en demandant à Stéphane Roudier de constituer un dossier dans les meilleurs délais afin de débloquer un crédit de 120 à 150 000 euros au titre de la **Dotaton d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)** sur l'enveloppe de 2021. Cette aide non-



envisagée n'est pas négligeable. Un dossier sera donc proposé dans les prochains jours. Anticipant sur la programmation générale des travaux qui figurera dans le rapport de faisabilité élaboré par le Cabinet d'Architecture APGO, ce dossier se concentrera sur des travaux d'urgence de charpente et de toitures ainsi que de reprise de maçonnerie et enduits sur le Moulin et plusieurs annexes du site.

De plus, une subvention de l'ordre de 100 000 euros a été déjà enregistrée au titre des contrats territoriaux.

TOPONYME

A la découverte de nos toponymes ...



Sortie randonnée pédestre des élèves de l'école de Condat-sur-Vézère sur la colline du Brungidour



Lo Brungidor / le Brungidour

Le Brungidour est la colline à l'est du bourg qui sépare le Coly de la Vézère en amont de leur confluent.

Cette terminologie viendrait de l'occitan *brungir* (bruire avec force, gronder, notamment en parlant de l'eau). Les écritures données par la matrice cadastrale de 1827 laissent penser que le toponyme d'origine était *Lo Chairon Brungidor*, littéralement « le rocher qui gronde ».

Mirandol¹ nous explique le sens de ce toponyme : « aux crues du Coly, on entend comme des mugissements sous cette colline, (...) ce bruit pouvant provenir des cascades souterraines

alimentées par des infiltrations du Coly, dont les résurgences sont nombreuses sur la rive gauche de la Vézère ».

Sur la colline aride que Mirandol qualifie de « désespérément chauve », Brugière² évoque aussi « les derniers vestiges d'un château que l'on dit avoir été construit par les Anglais pendant la guerre de Cent ans » ; une légende locale soutient qu'un veau d'or est toujours enfoui au lieu qu'on appelle encore le « château des Anglais ».



¹ MIRANDOL - *Bulletins de la Société Historique et Archéologique du Périgord (BSHAP) depuis 1874*

² BRUGIÈRE - *L'Ancien et le Nouveau Périgord, canton de Terrasson* (v. 1890)

**PATRIMOINE
VERNACULAIRE**



Lancement du recensement du patrimoine de pays du Grand Site de France Vallée de la Vézère

Dans le cadre de l'axe 2 de son programme d'actions « Préserver et qualifier l'architecture, l'urbanisme et la patrimoine bâti », le Grand Site de France Vallée de la Vézère lance une action de préservation et de transmission du patrimoine vernaculaire du territoire.

Le patrimoine vernaculaire très présent sur l'ensemble du Grand Site de France, désigne les éléments caractéristiques d'une culture locale, populaire, du quotidien et des pratiques : lavoirs, croix, cabanes en pierres sèches, fours, etc. Il est plus communément appelé « patrimoine de pays ». La volonté du Grand Site de France Vallée de la Vézère est de préserver ces patrimoines qui marquent le paysage de l'occupation humaine et de l'évolution des pratiques agricoles et sociétales et contribuent à l'esprit des lieux.

Le patrimoine déjà recensé est accessible au grand public sur le logiciel cartographique du **Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Dordogne** : <https://cauedordogne.com/patrimoine-de-pays/> .

Il est proposé aux habitants qui auraient connaissance d'un patrimoine de participer au recensement.

Pour cela, le Grand Site met à disposition des habitants du territoire :

- Une fiche de recensement accompagnée de la typologie du patrimoine ;
- Un mode d'emploi de remplissage.

Ces documents sont disponibles sur le site du Pôle d'interprétation de la préhistoire et en mairie.

Chaque commune du territoire a identifié un référent communal de l'action de recensement.

Le dossier de recensement contenant : la fiche de recensement, une ou plusieurs photo(s) et tous autres documents bibliographiques (optionnel), doit être transmis au référent communal.

Pour connaître le référent de votre commune, vous pouvez contacter l'équipe du Grand Site de France Vallée de la Vézère : mathilde.bernard@pole-prehistoire.com ou au 05 53 06 06 47. Le contact du référent communal est également disponible en mairie.

Il est également proposé de recenser les toitures en lauze et les potentiels gisements de lauze du territoire. Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment couvert en lauze ou avait connaissance d'un gisement, vous pouvez vous rapprocher du référent communal.



Le Grand Site de France Vallée de la Vézère :

Le 31 janvier 2020, la vallée de la Vézère a été labellisée Grand Site de France par la Ministre en charge de l'environnement. Ce label récompense le travail collectif mis en œuvre par les acteurs de la vallée de la Vézère depuis 10 ans pour préserver les paysages tout en développant durablement le territoire. 35 communes sont concernées, réparties sur 4 communautés de communes. Le Grand Site de Vallée de la Vézère est porté par l'EPCC;

Pôle d'interprétation de la Préhistoire. Il anime et coordonne les 6 axes composés de 53 actions du programme d'actions.

Plus d'informations : <https://www.pole-prehistoire.com/fr/projet-grand-site>

Contact Grand Site de France Vallée de la Vézère :

Mathilde Bernard, Stagiaire Patrimoine Vernaculaire Grand Site de France Vallée de la Vézère : mathilde.bernard@pole-prehistoire.com

Caroline Fillaire, Cheffe de projet Grand Site de France Vallée de la Vézère : caroline.fillaire@pole-prehistoire.com ou 05 53 06 06 47.

LA 5G

PARLONS PEU MAIS PARLONS 5G !

La 5G arrive. Nous pourrions penser qu'il s'agit de la continuité de la 4G mais il n'en est rien. Avec la 5G, nous sommes en présence d'une nouvelle technologie. Qui dit nouvelle technologie, dit nouveaux équipements, nouveaux déploiements de matériels, nouveaux investissements pour les opérateurs et, in fine, nouveaux téléphones et, nouveaux abonnements pour le consommateur.

Quelques explications sur la 5G.

Il s'agit de la 5ème génération de téléphonie mobile. "Théoriquement" le débit devrait être 10 fois supérieure à celui de la 4G, le temps de latence (1) beaucoup plus court, les communications de meilleurs qualité, et surtout l'accès à Internet (téléchargement, jeux, streaming) considérablement amélioré. La consommation nécessaire à l'utilisation de ce réseau devrait être moindre (dixit les opérateurs).

Comment cela fonctionne t-il ?

Des milliers de nouvelles antennes sont déployées sur de nouveaux pylônes ainsi que sur ceux existants. Ces nouvelles antennes sont plus petites (en général, mais pas toujours), plus puissantes, émettent des ondes plus courtes en fréquence et en distance, et sont plus "intelligentes" (2).

Et concrètement qu'est ce qui va changer ?

Nouvelle technologie implique nouvel équipement. Il faudra donc, sauf si vous êtes déjà l'heureux propriétaire d'un téléphone compatible 5G, passer par la case : Achat. Bien sur, les opérateurs vont profiter de cette nouvelle technologie pour nous (sur)vendre de nouveaux services. Le marketing va fonctionner au maximum. Il va falloir redoubler d'attention lors du renouvellement de nos équipements.

Etre attentif à la surenchère commerciale.

Etre vigilant sur la couverture réseau de l'opérateur, le débit réel à comparer au débit théorique, les services proposés, la quantité de data pouvant être téléchargés pour un abonnement donné.

A termes, lorsque tout le territoire sera couvert par le réseau 5G, lorsque la technologie sera rodée, et opérationnelle, nous aurons, selon le site Thales, 8 exigences techniques fonctionnelles.

Après chaque exigence, entre parenthèses, vous trouverez quelques éléments de réflexions ou de comparaisons.

- Jusqu'à 10 Gbit/s de débit de données. (10 à 100 fois plus que les réseaux 4G)
- 1 milliseconde de latence (50 ms pour la 4G).
- 1 000 fois plus de bande passante (150 Mbit/s pour la 4G. 10 Gbit/s pour la 5G).
- Jusqu'à 100 fois plus d'appareils connectés par unité de surface. (pour simplifier : l'unité de surface représente une antenne)
- 99,999 % de disponibilité (argument assez flou, difficile à quantifier).
- 100 % de couverture (à terme, quand toutes les antennes seront déployées).
- 90 % de réduction de la consommation d'énergie du réseau (Valeurs données par les opérateurs, mais si les appareils connectés se multiplient on peut penser que la consommation globale sera supérieure).
- Jusqu'à 10 ans de durée de vie de la batterie pour les appareils à faible consommation (difficile à vérifier).

Concrètement, ces 8 exigences peuvent s'illustrer dans la vie de tous les jours ...

Santé : télé-médecine, télé-chirurgie, surveillance à distance.

Divertissements : vidéo HD, téléchargement, streamings, réalité virtuelle.

Transports : voiture autonome, système de transport autonome.

Ville : surveillance et sécurité publique.

Industrie : robotique, automatisation, pilotage à distance.

Maison intelligente : télésurveillance, communication avec l'environnement, contrôle de mouvement.

Et bien d'autres applications

Cette technologie, devrait révolutionner nos modes de vies. De nouveaux besoins vont émerger, de nouvelles applications vont voir jour ...

2 questions restent sans réponses précises et incontestables pour le moment.

La 5G, est ce dangereux pour la santé ?

Quid de la fiabilité de la multitude d'objets connectés qui, à terme, seront les garants de nos intégrités physiques ou/et de notre sécurité ?

1 : Temps de latence : temps écoulé entre l'envoi et la réception d'une information. Pensez à l'écho à la montagne Vous dites : Héoooo ! Quelques secondes plus tard vous entendez "votre" Héooo. Le temps entre l'émission du 1^{er} Héooo et l'écoute du 2^{eme}, c'est la latence.

2 : Antennes intelligentes : Concept étonnant mais pourtant bien réel. En effet, ces antennes sont capables d'orienter l'émission vers un équipement précis, d'adapter la puissance de cette émission en fonction des besoins de l'utilisateur et de prendre en charge un nombre important d'appareils simultanément.

AGENDA 2030

Agenda 2030

Le comité de pilotage de l'agenda 2030 s'est réuni cinq fois depuis le début de l'année 2021 pour réfléchir à des initiatives de développement de notre village. Le travail effectué a permis de faire émerger quelques fiches actions.

En voici quelques unes :

→ Création d'un tiers-lieu sur le site de la commanderie (Transmissions de savoir-faire, espace de travail partagé, lieu de rencontres des citoyens, salle dédiée aux associations, espace de service informatique, ludothèque, bibliothèque, ...)

→ Organisation d'un événement national « le jour de la nuit », (9 octobre 2021, Sensibilisation à la pollution lumineuse et à son impact sur la biodiversité, extinction de l'éclairage public, randonnée nocturne)

→ Ouverture des chemins communaux menant aux Fontaines du Cayre et de la Valade en vue de leur restauration.

→ Réimplanter des essences d'arbres locales au bord de la Vézère pour agrémenter une voie verte.

→ Perpétuer la journée de Nettoyage du Coly organisée chaque année par l'association de pêche le deuxième week-end du mois de septembre (Retrait des embâcles et ramassage des déchets)

→ Création d'un circuit de géocaching pour rendre attractif le petit patrimoine communal.

→ Implanter un nouvel aménagement paysager sur la place Tourny et sur la rive gauche de la Vézère intégrant des assises pour les promeneurs.

→ Animation d'ateliers informatiques, montage-démontage d'ordinateurs, récupération de téléphones inutilisés pour en réparer d'autres, initiation à l'utilisation de logiciels libres de droit (Linux, Ubuntu, Open BSD...)

De nombreuses autres fiches-actions ont été évoquées et seront rédigées. La plupart de ces projets seront mis en place par des chantiers bénévoles et participatifs à l'initiative des citoyens. Si le cœur vous en dit, vous pouvez rejoindre le comité de pilotage, la prochaine réunion se tiendra le



Lundi 2 août à 18h30.

CONDAT-sur-VEZERE

Journée des Jardins

le 12 septembre 2021

de 10h00 à 17h00

Les jardiniers vous invitent à venir assister à

La conférence de la L.P.O
L'accueil de la biodiversité au jardin

Aux conseils en permaculture "de la théorie à la pratique" de P.Rey
Débuter son jardin en permaculture

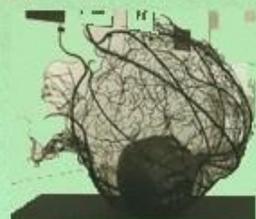
la présentation des stands Miel et Paysage, Prom'haies

Dégustations apéritives du Jardin partagé en permaculture
Possibilité de pique-niquer sur place, tables séparées

Tout au long de la journée, Ateliers jardinages, expositions ...

Pour les enfants, Ateliers fabrication de nichoirs et d'hotel à insectes
Jeux anciens, Chasse au trésor, Contes, Dessins botaniques

Avec l'aimable participation de l'atelier Pififer
qui installera sa collection de sculptures végétales en métal



GUICHET UNIQUE

GRAND SITE VALLEE VEZERE

La vallée de la Vézère possède des qualités patrimoniales et paysagères remarquables.

Elle concentre également de nombreux secteurs en zones protégées au titre du patrimoine naturel, paysager, architectural et archéologique.



GUICHET UNIQUE
Calendrier 2021

Les dates du Guichet unique pour l'année 2021 sont les suivantes :

14 janvier	01 juillet
04 février	<i>Pas de date en août</i>
04 mars	16 septembre
08 avril	07 octobre
06 mai	04 novembre
03 juin	02 décembre

Pour tout renseignement complémentaire, l'équipe du Grand Site de France Vallée de la Vézère se tient à votre disposition :

Manon MONTOULIEU	05.53.51.70.79
Caroline FILLAIRE	05.53.06.06.47
guichet-unique@pole-prehistoire.com	

Instance initiée en 2013, le Guichet Unique accompagne toute personne porteuse d'un projet de travaux de type construction, restauration ou extension (bâtiment agricole, d'habitation, infrastructure publique et autres).

L'objectif est de mettre à disposition de ces personnes, un accompagnement concerté et des conseils adaptés à leur projet, afin de faciliter les démarches techniques et administratives, et d'orienter les projets vers une plus grande intégration du bâti.

Les services compétents et adaptés à la demande du porteur de projet, qui instruisent par la suite les dossiers, sont présents. A savoir :

- L'Architecte des Bâtiments de France,
- La Direction Départementales des Territoires,
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- Le service instructeur de la Communauté de Communes,
- Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement,
- La Chambre d'agriculture (pour les projets agricoles),
- Le Maire de la commune ou son représentant.

VIE DES ASSOCIATIONS

MONDIALITO CONDAT FOOTBALL CLUB

11^{ème} édition



Les 19 juin et 04 juillet 2021 a eu lieu la 11^{ème} édition du MONDIALITO organisée par le CONDAT FOOTBALL CLUB.

Après deux ans d'attente, suite à l'interdiction de l'édition 2020 due au COVID, le MONDIALITO a pu reprendre ses droits cette année.

C'est avec une immense joie et beaucoup de hâte que les dirigeants et bénévoles du club de CONDAT SUR VEZERE ont reçu 24 équipes U13 venant de Dordogne et de Corrèze sur deux week-ends.

En effet, initialement, la compétition devait avoir lieu les 19 et 20 juin 2021 mais la météo capricieuse de ce début d'été a contraint les organisateurs à interrompre la 1^{ère} journée prématurément avant de reporter la seconde au dimanche 04 juillet 2021.

Mais ces péripéties n'ont que très peu contrarié l'organisation du tournoi, bien au contraire.

Les organisateurs ont tout de suite rebondi en proposant une nouvelle date pour que la fête puisse continuer et aller à son terme, à cette demande les différentes équipes engagées ont immédiatement répondu présentes.

La 11^{ème} édition du MONDIALITO a donc pu aller à son terme et voir consacré cette année, l'équipe de BERGERAC (Brésil).



Cette année si particulière a montré une énième fois toutes les valeurs que véhicule cette compétition, cette fête.

La valeur que l'on retiendra peut-être le plus en ces temps difficiles est celle de la solidarité.

Pour que la compétition ait lieu, il a fallu réunir un maximum de personnes, des fonds et 24 équipes en un temps très réduit et grâce à la solidarité de chacun, l'édition 2021 a pu voir le jour.

CONDAT FOOTBALL CLUB tient à remercier tout le monde.

A commencer par ses bénévoles, sans qui ce magnifique événement né il y a 12 ans ne serait pas ce qu'il est.



Les sponsors, toujours aussi fidèles, de plus en plus nombreux, et qui dans cette période délicate n'ont pas hésité à contribuer pour que la compétition ait lieu.

Monsieur le Maire et les élus, qui à chaque édition participent et aident le MONDIALITO à perdurer et à se développer.



Les participants, avec les enfants qui à chaque compétition font le spectacle sur le rectangle vert, les dirigeants, parents et supporters qui eux de leur côté assurent le spectacle autour du terrain.



Le CFC remercie sincèrement toutes les personnes qui aident, supportent de près ou de loin cette fête qu'est le MONDIALITO à être ce rendez-vous que tout le monde attend chaque année.

Le club de CONDAT SUR VEZERE vous donne rendez-vous pour sa 12ème édition l'année prochaine.

Course d'orientation à VTT

Après avoir laissé le tour du limousin écumer le goudron de la D704 et de D62, notre commune a accueilli les 26 et 27 juin les championnats de France de Course d'Orientation à VTT.

La discipline consiste, comme pour la course d'orientation pédestre, à suivre un parcours pour retrouver des balises notées sur une carte et poinçonner son passage à l'aide d'un doigt électronique.

La particularité des épreuves à VTT est que les balises sont dissimulées à proximité des routes, chemins, et sentiers praticables à VTT. Ce type de course est surtout organisée dans l'est de la France.

Le Club athlétique de Condat a donc travaillé, dans l'incertitude de la crise sanitaire, pour pouvoir recevoir ces 200 à 300 participants âgés de 10 à 60 ans venus des quatre coins de la France. Les parcours tracés offrent aux orienteurs cyclistes les enjeux d'une technicité d'un niveau de compétition nationale.





Deux épreuves différentes se sont déroulées sur les cartes couvrant les territoires de Condat, Coly-Saint-Amant, Terrasson et Aubas.

Une épreuve « Départ en masse » du stade de Coly, dans laquelle les compétiteurs de niveau équivalent partent ensemble sur la ligne de départ pour effectuer un parcours d'une vingtaine de kilomètres à la recherche des balises en tentant d'obtenir un temps minimum au chronomètre, le premier arrivé de chaque catégorie étant désigné comme champion de France.

Une épreuve « course de relais clubs », pour laquelle les membres d'une équipe progressent à tour de rôle sur la carte avec des parcours de durées inégales en se passant le relais pour entamer à chaque étape la recherche des balises.

Le « clou de l'épreuve » à Condat, un labyrinthe avec pour défi à relever, déterminer quelle est la bonne balise parmi celles qui s'offrent à la vue et surtout emprunter le bon couloir de cheminement pour ne pas risquer de perdre le temps précieux permettant la qualification.

L'équipe Bol d'air de Meyriet, près de Bourgoin-Jallieu en Isère, déjà vice-championne de France en 2019, termine première de cette épreuve.





La remise des prix s'est effectuée en présence des maires Jean-Michel Démonein, Valène Dupuy et Stéphane Roudier, de la vice-présidente du Conseil Départemental Régine Anglard et du Président de la Communauté de Communes, Dominique Bousquet.



Les témoignages en direct des vainqueurs, des organisateurs et du maire sont consultables sur :

https://www.youtube.com/watch?v=oYYEA9W_mv4

<https://www.facebook.com/rassat24/videos/533320781200095>.

Le CAC remercie les municipalités et tous les sponsors ayant apporté leur soutien à cet événement sportif.

Il annonce d'ores et déjà que d'autres courses seront accueillies sur la commune en 2022.



Notre dernière représentation remonte à Juin 2019, autant dire une éternité pour nos jeunes qui avaient préparé un spectacle sur le thème « Danse du Monde » pour 2020.

Nous espérons reprendre nos activités en septembre pour deux soirées de gala début Mai 2022.

Les encadrants bénévoles ont répondu présents afin d'accompagner les neuf groupes de danse.

Nous vous invitons à nous rejoindre car les costumes et les décors demandent un gros travail, donc toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous aurons une réunion préparatoire le **Lundi 30 Août 2021 à 20 heures** à la Salle des Fêtes de Condat.

Curieux ne pas s'abstenir !

Prenez soin de vous.

A la rentrée, la chorale de CONDAT ANIMATIONS reprendra ses activités à partir du 15 septembre tous les mercredis à 18h00 à la salle des fêtes.

Alors venez pousser la chansonnette en français, italien, espagnol, oc... vous serez les bienvenus

Contact : 06 72 01 35 51



COMMERCANTS

ARTISANS

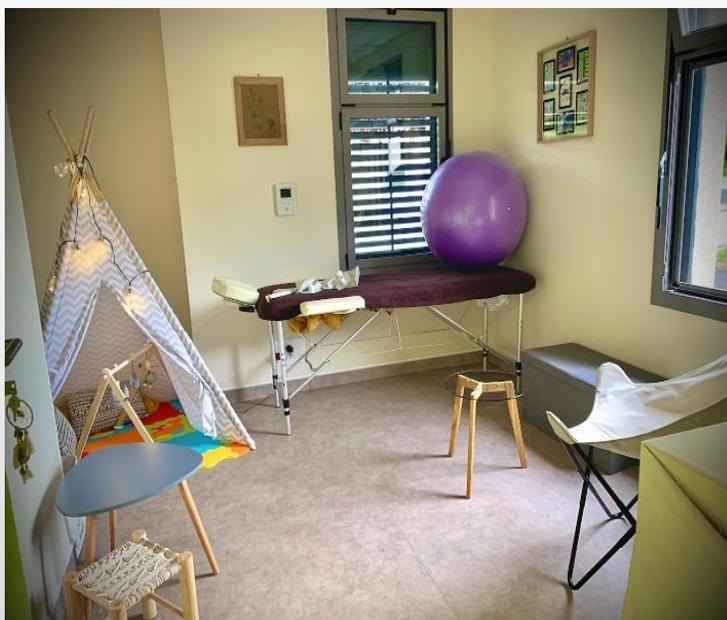
PROFESSION LIBERALE

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Nouvelle installation à la Maison Communale – 3 Avenue de Coly

24570 CONDAT-SUR-VEZERE de Madame Elodie OJEDA

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : elovie.fr



Grâce à mon expérience en tant qu'auxiliaire de puériculture en crèche et en maternité, j'ai pu découvrir les besoins de plus en plus importants concernant la gestion du stress, des émotions... et surtout le besoin d'apprendre à se relaxer, à libérer tout cela pour atteindre un mieux-être et un lâcher prise au quotidien.

C'est pourquoi, je me suis formée en parallèle comme relaxologue afin de vous accompagner pendant votre grossesse et après votre accouchement, (cette période si sensible dans la vie d'une femme et tellement riche en transformations, en émotions...).

J'accompagne également vos enfants pour leur offrir des clés qui peuvent les aider au quotidien à mieux gérer leurs émotions, et ainsi réussir à se relaxer plus facilement.

Chez Les Garçons

Pizzas faites maison avec des produits locaux



PIZZAÏOLO

Petit changement estival :

Pour la période de Juillet et Août 2021, vous pourrez commander vos pizzas chaque Lundi soir au camion « Chez les Garçons »

Tél. : 0641288360

CONCOURS PHOTOS

Collecte de photographies

Mesdames et Messieurs à vos appareils photos !

Le comité de pilotage de l'AGENDA 2030 lance une grande collecte de photos des paysages/quartiers de notre village afin d'illustrer les couvertures des revues municipales, d'agrémenter le site internet de la commune et peut-être même faire une exposition avec des photos révélatrices du regard que vous portez sur Condat.

Tout le monde peut participer en envoyant ses clichés numériques à l'adresse mail suivante :

condatphotos@ecomail.fr



*Crédits photo: Alain Parfait
23/06/2021 Rue des Barris*